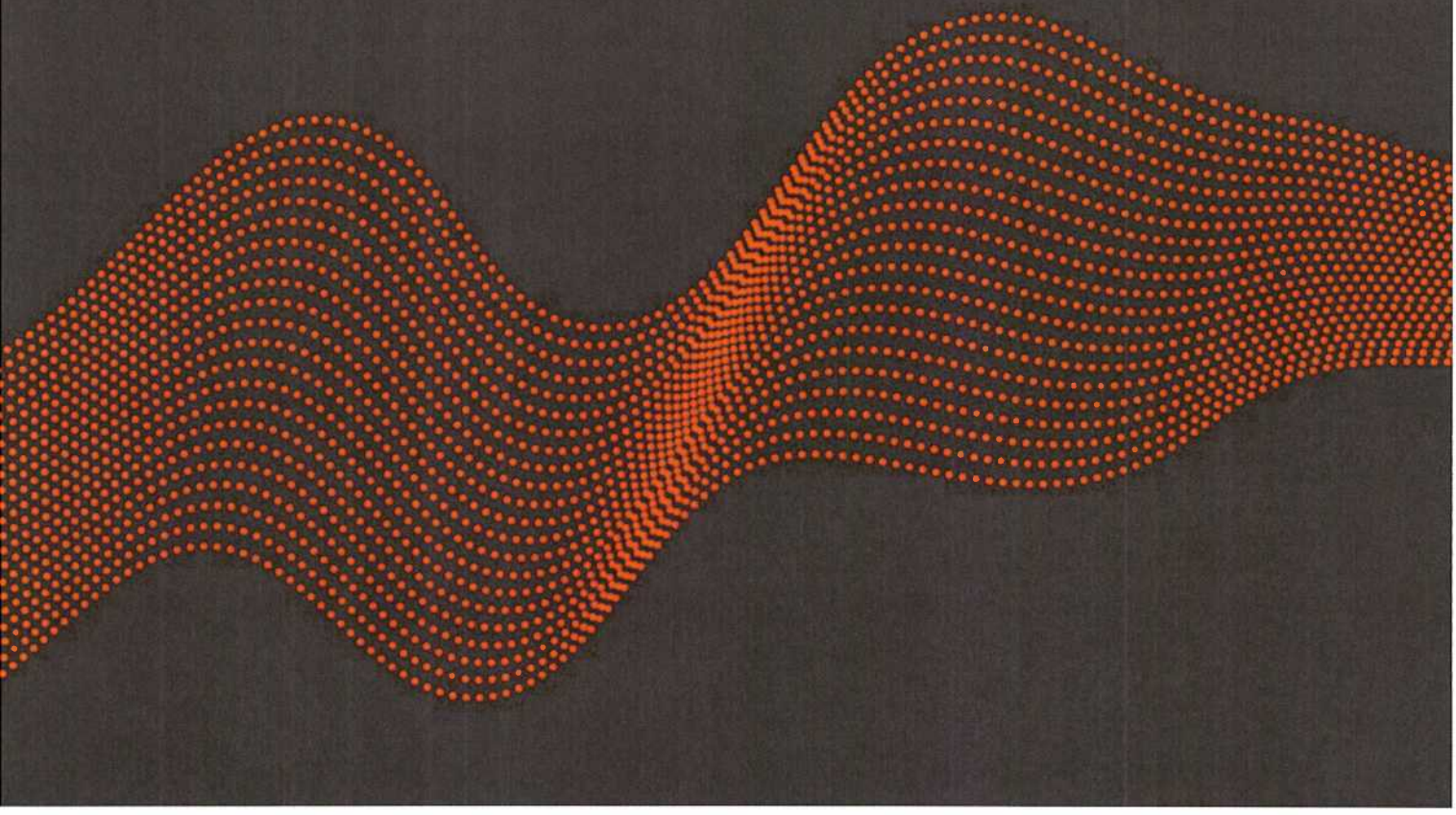
SYNACKTIV

Application Securact
Attestation d'audit PASSI

15/10/2025



SYNACKTIV

Contexte

La société Adec a souhaité évaluer le niveau de sécurité de la plateforme Securact par la réalisation d'un audit qualifié PASSI au sens du Référentiel Général de Sécurité (RGS v2.0). Cet audit était composé des portées suivantes :

- Tests d'intrusion
- Audit de code de l'application
- Audit de configuration du serveur Linux sous-jacent

Ces activités d'audit ont été menées en suivant une approche de type « boite blanche » : un accès à des comptes avec plusieurs profils différents ainsi que le code source de l'application a été fourni aux experts Synacktiv. Concernant l'activité d'audit de configuration, une extraction automatisée de la configuration du serveur a été fournie aux experts.

Les objectifs de cet audit étaient :

- identifier des vulnérabilités présentes sur l'application et évaluer les risques associés ;
- vérifier la bonne correction des vulnérabilités identifiées.

Les référentiels suivants ont été utilisés pour la réalisation de cette évaluation :

- ISO 19011 ;
- guide de sécurité de l'OWASP ;
- Guide d'hygiène de l'ANSSI ;
- Guide de bonnes pratiques d'administration de l'ANSSI ;
- Guide CIS Debian.

Périmètre de la prestation

Le périmètre de la prestation était le suivant :

Ressources	
Application Securact	• Accès Banque / Cpam : https://gc.securact-huissier.fr/ • Accès non Conventionnés : https://www.securact-huissier.fr/ • Accès Commissaires de justice : https://www.e-huissier.fr/portail/activite/signification/tiers-saisi.aspx
Serveur Linux	• adec-prod-securact-public-01
Code source	• SECURACT-Code-Source.zip (SHA256 : 6d81f9921e22a622267642f1dd1a53b9b8ba82cb7aa135ef6a8154057f965d5a)

L'audit de sécurité a été réalisé depuis les locaux de Synacktiv, du 19 au 28 mai 2025.

À la suite, un contre audit a été réalisé depuis les locaux de Synacktiv, le 21 juillet 2025 afin de valider la bonne correction des constats identifiés.

SYNACKTIV

Résultats

Les tests réalisés par Synacktiv sur la plateforme Securact indiquent un bon niveau de sécurité, conforme aux exigences requises pour ce type de plateforme et par rapport aux référentiels d'audit utilisés.



Après le contre-audit, aucune vulnérabilité pouvant directement compromettre la sécurité du site ou des données de ses utilisateurs n'est identifiable, aussi bien du point de vue d'un attaquant opérant depuis internet sans compte, que depuis un utilisateur malintentionné.

Fait à Paris,

Le 15/10/2025

Renaud Feil



SAS SYNACKTIV
5 boulevard Montmartre - 75002 Paris
Capital de 20 000€
RCS Paris B 750 913 634
TVA FR 13 750 913 634
www.synacktiv.com

Synacktiv a obtenu l'agrément CESTI (Centre d'Évaluation de la Sécurité des Technologies de l'Information) par l'ANSSI, est qualifiée PASSI (Prestataire d'Audit de la Sécurité des Systèmes d'Information) par LSTI pour le référentiel de l'ANSSI. Enfin, Synacktiv est organisme certificateur autorisé par l'ANJ (Autorité Nationale des Jeux). Voir https://www.synacktiv.com/la-societe.html#aggrement.

SYNACKTIV

Qualification du niveau de sécurité

La société Synacktiv propose un niveau de sécurité global du système d'information audité par rapport au périmètre de l'audit, aux constats effectués et à l'état de l'art.

BON

Aucun actif sensible n'a pu être atteint ou compromis durant l'audit. Quelques points d'amélioration ont été constatés.

CORRECT

Aucun actif sensible n'a pu être atteint ou compromis durant l'audit. Toutefois, plusieurs vulnérabilités identifiées pourraient aider à atteindre ces actifs avec des pré-requis supplémentaires (apparition d'une vulnérabilité publique, positionnement réseau différent, etc.).

INSUFFISANT

Des chemins d'attaque permettant d'atteindre des actifs sensibles du périmètre ont été identifiés.

FAIBLE

Les actifs critiques du périmètre audité ont pu être compromis durant l'audit.

Synacktiv a obtenu l'agrément CESTI (Centre d'Évaluation de la Sécurité des Technologies de l'Information) par l'ANSSI, est qualifiée PASSI (Prestataire d'Audit de la Sécurité des Systèmes d'Information) par LSTI pour le référentiel de l'ANSSI. Enfin, Synacktiv est organisme certificateur autorisé par l'ANJ (Autorité Nationale des Jeux). Voir https://www.synacktiv.com/la-societe.html#aggrement.

SYNACKTIV

+33 1 45 79 74 75

contact@synacktiv.com

5 boulevard Montmartre

75002 – PARIS

www.synacktiv.com

